

FOURRAGES - MIEUX

Rue du Carmel 1, 6900 Marloie

Tél. : +32 61 21 08 20

fax : +32 61 21 08 40

info@fourragesmieux.be

Décembre 2012 – n°10

Fourrages-news

Sommaire

070 Premiers aperçus de la qualité des herbes récoltées durant la campagne 2012

071. Parasites du mouton : faut-il traiter ? La réponse par analyses

072. Valeur nutritive déterminée et estimée de la chicorée, du lotier et de l'esparcette

073. Potentiel fourrager des pâturages du Jura

074. Produits phytosanitaires et eaux superficielles: mesures de protection adaptées à la pratique

075. La charge en spores butyriques des ensilages et du foin humides examinées à la loupe

L'équipe de Fourrages Mieux vous souhaite de merveilleuses Fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013



Fourrages-news est réalisé par l'asbl Fourrages Mieux. Cette newsletter gratuite est distribuée par mail.

Elle est disponible sur demande à l'adresse mail info@fourragesmieux.be et sur notre site Internet : www.fourragesmieux.be

Les articles qui sont résumés ci-après sont choisis parmi les lectures de l'équipe de Fourrages Mieux et de ses partenaires. Vous pouvez aussi nous renseigner vos lectures via mail à l'adresse mentionnée plus haut.

Avec le soutien du Service public de Wallonie, Direction du Développement et de la Vulgarisation (D GARNE) et de la Province de Luxembourg



Article 070

Premiers aperçus de la qualité des herbes récoltées durant la campagne 2012

Dans le cadre du programme européen LEADER, le Groupe d'Action Locale (GAL) Haute-Sûre Forêt d'Anlier (HSFA) mène depuis 2010 un projet de valorisation économique et territoriale des exploitations agricoles visant à mieux gérer leurs ressources fourragères et leurs engrais de ferme. En collaboration avec l'asbl Fourrages Mieux, le CRA-W et le Centre de Michamps, 18 fermes, situées sur le territoire du Parc naturel HSFA (sud de l'Ardenne et région jurassique), sont suivies durant 3 ans. Chaque année, les fourrages des agriculteurs sont analysés afin de réaliser le suivi de l'alimentation hivernale.

Après deux années où les rendements d'herbes ont été très médiocres, voire catastrophiques pour certains, 2012 devait absolument permettre aux éleveurs de reconstituer des stocks fourragers. Un premier bilan des analyses de fourrages réalisées en 2012 nous permettent d'affirmer que la quantité d'herbe récoltée est au rendez-vous. Malheureusement, il semble qu'il en soit tout autrement pour sa qualité. Les valeurs alimentaires des fourrages ont été définies au Centre de Michamps par spectrométrie dans le proche infrarouge.

Si la quantité d'herbe a été au rendez-vous, sa qualité est très souvent déficiente. La digestibilité des fourrages est généralement faible de même que leur teneur en énergie et en protéines.

Le risque principal est de sous-alimenter son troupeau. Afin d'éviter ces problèmes, l'analyse de ses fourrages et une discussion avec son vétérinaire et/ou son conseiller en alimentation semble indispensable.

Références :

Crémer S., Bernes A., Amerlynck D., Knoden D. 2012. Premiers aperçus de la qualité des herbes récoltées durant la campagne 2012

Article disponible :

<http://www.fourragesmieux.be/SSMexploitationfourrages.htm>

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail info@fourragesmieux.be et sur notre site Internet : www.fourragesmieux.be

Article 071**Parasites du mouton : faut-il traiter ? La réponse par analyses**

Au fil du temps, les moutons sont soumis à des infections régulières de parasites. Les animaux développent progressivement leur immunité face à ces parasites. L'animal souffrira de l'infestation lorsque l'équilibre entre la pression infectieuse et la capacité du système immunitaire de l'animal à se défendre est rompu.

Les traitements antiparasitaires, bien utilisés, sont des outils efficaces dans cette lutte. Cependant, ces produits sont de plus décriés notamment à cause de phénomènes de résistances aux substances actives ou pour leurs conséquences néfastes sur l'environnement et la biodiversité.

L'article présente quelques pistes pour limiter l'infection parasitaire et pour utiliser raisonnablement et durablement les traitements antiparasitaires.

Références :

Richard C., Kirschvink N. 2012. Parasites du mouton : faut-il traiter ? La réponse par analyses. Filière ovine et caprine n°42, pp 20-25.

Article disponible :

Filière ovine et caprine n°42.

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail info@fourragesmieux.be et sur notre site Internet : www.fourragesmieux.be

Article 072

Valeur nutritive déterminée et estimée de la chicorée, du lotier et de l'esparcette

L'estimation de la valeur nutritive de plantes riches en tanins condensés (TC) sort des modèles usuels de prédiction de la valeur nutritive.

Pour en vérifier les effets, cette étude compare la valeur nutritive de la chicorée (*Cichorium intybus*), de l'esparcette (*Onobrychis viciifolia*) et du lotier (*Lotus corniculatus*) obtenue au moyen de données déterminées avec les animaux (in vivo, in sacco) ou avec les équations de prédiction eu égard aux teneurs en TC.

La digestibilité de la matière organique (dMO) in vivo de la chicorée (78,8 %) était plus élevée ($p < 0,01$) que la dMO semblable des deux autres plantes (69,3 %). L'esparcette, avec la plus haute concentration en TC, enregistre la digestibilité apparente de la matière azotée (dMA) la plus basse, soit 58,7 % (vs chicorée 69,7 et lotier 76,5 % $p < 0,01$). La dégradabilité de la matière azotée (deMA) des plantes à faibles teneurs en TC est semblable pour la chicorée et le lotier (64,2 % et 65,1 %), mais se distingue de celle de l'esparcette (47,8 % $p < 0,01$).

Les meilleures prédictions pour les fourrages verts étudiés ont été obtenues pour la chicorée (1^{er} cycle stade feuilles sans tige) avec l'équation dMO pour mélanges riches en autres plantes à feuilles fines, pour le lotier (3^e cycle début floraison) avec celle pour légumineuse et pour l'esparcette (1^{er} cycle début floraison) avec celle pour mélanges indéterminés.

Références :

Arrigo Y. 2012.
Valeur nutritive déterminée et estimée de la chicorée, du lotier et de l'esparcette. Recherche Agronomique Suisse 3(10), 492-499, 2012

Article disponible :

http://www.agrarforschungswetz.ch/archiv_11fr.php?id_artike l=1812

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail info@fourragesmieux.be et sur notre site Internet : www.fourragesmieux.be

Article 073

Potentiel fourrager des pâturages du Jura

En Suisse, la prochaine réforme agraire va contraindre les éleveurs à valoriser au mieux les ressources fourragères locales.

Dans l'Arc jurassien, l'hétérogénéité des conditions naturelles se traduit par une multitude d'associations végétales au potentiel de production variable, souvent difficile à appréhender.

Des méthodes ont été expérimentées en plaine et en montagne pour mieux connaître la variabilité du rendement des pâturages. Au Pied du Jura et sur son versant sud, les sécheresses ont fortement ralenti la croissance de l'herbe en été (2003) et au printemps (2011), provoquant des diminutions du rendement annuel de 40 %. L'altitude plus élevée et l'exposition nord atténuent cet effet négatif, d'où l'intérêt porté aux zones d'estivage.

Les mesures de hauteur de l'herbe donnent une image objective des pratiques et des conséquences d'un chargement constant en alpage. Les récoltes pesées sur des petites parcelles permettent d'évaluer le rendement et le chargement potentiel des pâturages.

En revanche, le lien entre composition botanique/ rendement et valeur pastorale/ rendement n'a pas pu être démontré explicitement sur la large gamme des végétations des pâturages boisés.

Références :

Mosimann E., Meisser M., Deléglise C., Jeangros B. 2012.

Potentiel fourrager des pâturages du Jura.

Recherche Agronomique Suisse (11 + 12), 516-523, 2012

Article disponible :

http://www.agrarforschungswiz.ch/aktuelles_heft_10fr.php

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail info@fourragesmieux.be et sur notre site Internet : www.fourragesmieux.be

Article 074

Produits phytosanitaires et eaux superficielles: mesures de protection adaptées à la pratique

Les produits phytosanitaires (PPh) sont utilisés sur les surfaces agricoles utiles pour protéger les plantes cultivées contre les organismes nuisibles. Une partie de ces PPh peut être transportée sur des écosystèmes voisins par dérive, ruissellement ou infiltration.

Les concentrations réglementaires acceptables (RAC) de substances actives par rapport aux organismes aquatiques sont déterminées dans le cadre de l'homologation de ces produits. L'évaluation des risques pour l'environnement compare les valeurs RAC avec les concentrations prévisibles dans des eaux superficielles. Le cas échéant, des mesures spécifiques sont édictées pour diminuer les risques pour les milieux aquatiques. Des distances de sécurité sont prescrites afin de protéger les eaux superficielles de substances actives potentiellement dangereuses.

Des mesures techniques, telles que le recours à des buses antidérive ou des barrières de végétation, permettent de réduire les pertes lors de la pulvérisation. Utilisés conformément aux prescriptions, les PPh n'engendrent pas d'effets secondaires inacceptables du point de vue environnemental.

Références :

Knauer K., Félix O. 2012. Produits phytosanitaires et eaux superficielles: mesures de protection adaptées à la pratique. Recherche Agronomique Suisse (11 + 12), 532-537, 2012

Article disponible :

http://www.agrarforschungschweiz.ch/aktuelles_heft_10fr.php

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail info@fourragesmieux.be et sur notre site Internet : www.fourragesmieux.be

Article 075

La charge en spores butyriques des ensilages et du foin humides examinées à la loupe

Le cahier des charges de certains fromages traditionnels suisses à pâte dure et mi-dure interdit l'affouragement aux vaches laitières de fourrages conservés ayant une teneur en eau supérieure à 18 %.

La charge en spores butyriques du fourrage, des fèces et du lait lors de l'affouragement de foin humide et d'ensilages a fait l'objet de deux essais au cours desquels du fromage a été fabriqué avec le lait produit.

Dans le 1er essai, des ensilages avec 38 et 53 % de matière sèche (MS) de même que du foin ventilé ont été produits à partir de la même matière première.

Dans le 2e essai, on a produit du foin humide – traité avec de l'acide propionique – et du foin ventilé. Le foin humide a enregistré une teneur moyenne en MS de 80 % lors du pressage et de 84 % au moment de l'affouragement. Ces différents fourrages ont été affouragés pendant trois semaines à des vaches laitières.

Des échantillons de fourrage, de fèces et de lait ont été régulièrement prélevés afin d'en déterminer la charge en spores butyriques. Au cours de la 3e semaine d'essai, du fromage à pâte dure a été fabriqué à deux reprises. La charge en spores butyriques dans le fourrage était basse. Dans le cas des ensilages d'herbe et du foin humide, le lait a enregistré des charges légèrement plus élevées, comparé au foin ventilé. Aucun problème n'a cependant été relevé au cours de la fabrication fromagère.

Références :

Wyss U., Goy D. 2012.
La charge en spores butyriques des ensilages et du foin humides examinées à la loupe Recherche Agronomique Suisse (11 + 12), 544-551, 2012

Article disponible :

http://www.agrarforschungswiz.ch/aktuelles_heft_10fr.php

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail info@fourragesmieux.be et sur notre site Internet : www.fourragesmieux.be